

**SAINT BRIEUC AGGLOMERATION**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
Séance du jeudi 24 septembre 2009

**Délibération DB 153- 2009**

L'an deux mille neuf, le vingt quatre septembre à dix-huit heures quarante cinq, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Madame Paule QUEMERE.

**MEMBRES PRESENTS**

HILLION	Y. DORE, D. LE MEUR, JF. PHILIPPE, S. HAMON
LA MEUGON	A. BOTHOREL
LANGUEUX	M. LESAGE, J. AUDRAIN, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, JM. MOUNIER
PLERIN	R. KERDRAON, R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, P. QUEMERE, G. LE ROUX, M. DUBOIS
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C. ORAIN, A. MAHE, F. LE MENEC, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, J. CARE, F. LOSACH, M. CHEVE
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, Y. MAYEUX, MC. DIOURON, B. BLEVIN, P. DELOURME, O. RAULT, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, E. SEITE, A. CROCHET, E. BOT, M. COTTRET, B. LE GONIDEC, S. GRONDIN, N. LEBRETON, Y. DREVES, A. MEYER, M. BOIVIN, M. HUBERT, P. BOURQUARD
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, A. JOUAN, D. JEGOU
TREMELOIR	J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, M. BALLAY

**MEMBRES EXCUSES**

LA MEUGON	A. PORTANGUEN
SAINT BRIEUC	MC. DIOURON
TREMELOIR	D. LE POTTIER
YFFINIAC	V. LAUTREDOU

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de présents : 64

Nombre de votants : 68

**SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
Séance du jeudi 24 septembre 2009

-----  
Délibération DB 153-2009

-----  
Rapporteur : Monsieur Rémy MOULIN

**Objet : Budget annexe des Transports - Décision modificative n° 2**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Des ajustements budgétaires rendent nécessaire l'adoption d'une décision modificative du budget annexe des Transports pour l'exercice 2009. Cette décision s'équilibre en recettes et en dépenses :

▪ en section de fonctionnement à la somme de	0 €
▪ en section d'investissement à la somme de	500 €

La Décision Modificative n° 2 est votée par chapitre et relatée dans le document joint.

**DELIBERATION**

VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances/Ressources Humaines du 9 septembre 2009 ;

Le Bureau saisi en date du 10 septembre 2009

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Par :

Présents : 64	Pouvoirs : 4	Total : 68	Exprimés : 68
Voix Pour : 68	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

**ACCEPTE** les modifications budgétaires telles que décrites ci-dessus.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture  
le **01 OCT. 2009**

Et de l'affichage effectué le  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Jean-Paul HUBY

Le Directeur Général Adjoint des Services

**01 OCT. 2009**

*C. RIBIERAS*

**P/o le Président,  
Et par délégation,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente,**

*Armelle Bothorel*  
**Armelle BOTHOREL**

